



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

---

### INFORMATIONS PRATIQUES :

- Camping Familial : le camping Le Tatiou est un camping municipal qui propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, avec une animation adaptée. Les tarifs sont en Euros TVA incluse.
- Taxes de séjour : elle est votée chaque année par la communauté de commune et intégralement reversée à l'Office Intercommunal de Tourisme. Elle est applicable à partir de 18 ans. Jusqu'à présent, la taxe de séjour était recouvrée au réel. En 2017 elle devient forfaitaire et est donc incluse dans le prix de l'hébergement ou du séjour.
- Responsabilité civile : tout client bénéficie pendant son séjour de la garantie de responsabilité civile du camping pour tous dommages corporels ou matériels dont nous aurions été reconnus responsables. A l'arrivée au camping, il appartient au client de présenter sa responsabilité civile en cours de validité, ainsi qu'une assurance pour le matériel de camping.
- Animaux : les chiens et les chats sont acceptés moyennant une redevance payable à la réservation, les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie sont interdits. Ils doivent être à jour de leur vaccination, être tatoués ou pucés et le carnet doit être présenté à l'arrivée. Ils doivent être tenus en laisse en permanence et sont interdits aux abords de la piscine, dans les commerces alimentaires et aux sanitaires. Ils ne doivent jamais être laissés seuls sur l'emplacement ni dans les hébergements.

### RESERVATION ET PAIEMENT :

La réservation peut se faire par courrier ou bien en ligne sur notre site Internet (paiement sécurisé), elle implique l'acceptation des conditions générales de vente, la signature d'un contrat de réservation et le paiement d'un acompte. Le contrat doit être au nom d'une personne majeure et présente tout au long du séjour. **Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux ne sont pas admis.** A réception de votre demande votre dossier est traité dans les 72 heures au maximum. La réservation devient effective suite à l'encaissement de l'acompte et dès réception d'une confirmation écrite du camping, **à présenter à l'arrivée**, elle est strictement personnelle et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers. Le nombre maximum de personnes par emplacement est de 6, enfants en bas âge compris.

**Réservation d'un emplacement** : elle comprend l'emplacement de 80 m<sup>2</sup> minimum pour la tente, la caravane ou un camping-car et un véhicule, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures du camping. Les emplacements peuvent accueillir 6 personnes au maximum, enfants en bas âge compris. Arrivée à partir de 13 h et départ avant 11h. Si votre installation nécessite une superficie importante (grande caravane, grand auvent, tentes supplémentaires...) merci de le noter sur le contrat de réservation et d'indiquer la taille de votre installation pour le choix d'un emplacement adéquat.

**Réservation d'un hébergement** : elle comprend le mobil-home, le bungalow toilé ou la lodge toile et bois pour le nombre de personnes indiqué, l'emplacement pour un véhicule, avec cuisine équipée et la literie avec alèses, couvertures et oreillers. Vous devez porter vos draps et les serviettes de toilette. Réservation de samedi à samedi uniquement en haute saison, possibilité de réserver à la nuitée en basse saison et en moyenne saison éventuellement (2 nuits minimum). Arrivées à partir de 16 h et départ avant 10 h sur rendez-vous pour l'état des lieux. Une petite tente de type igloo pourra être installée gratuitement à côté de l'hébergement (dans la mesure où l'emplacement le permet), à préciser sur le contrat de réservation.

**Règlement du séjour** : Le coût du séjour est calculé en fonction des dates, du nombre de personnes et des éventuels suppléments, il est donc nécessaire de compléter le contrat avec le plus grand soin.

**Les frais de réservation** s'élèvent à 22 € pour des séjours de 7 nuits et plus, et 11 € pour les séjours de 2 à 6 nuits.

**L'acompte** représente 30 % du montant total du séjour ou 100 % pour une réservation tardive, soit moins de 30 jours avant la date d'arrivée.

**Le solde du séjour** est à payer 30 jours avant l'arrivée, sans relance du camping, passé ce délai nous considérerons votre réservation comme annulée et les conditions d'annulation ci-après seront appliquées.

**Délai de rétractation** : en vertu de l'article L.121-20-04 du code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposées n'est pas soumis au droit de rétractation. En conséquence, les prestations commandées sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-après.

**Toute modification** concernant votre réservation peut être effectuée sans frais, par courrier uniquement et sous réserve de disponibilité, au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée contractuelle. Pendant le séjour, le responsable de l'emplacement devra informer la réception de toute modification du nombre et de l'identité des personnes présentes.

Arrivées tardives ou interruption de séjour : aucun remboursement ne sera consenti et l'intégralité du séjour réservé reste dû au camping. **Seule l'assurance annulation peut vous rembourser si vous remplissez les conditions.** Sans nouvelle de votre part, l'emplacement ou l'hébergement pourra être reloué dans les 24 heures.

#### **ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR : GRITCHEN AFFINITY**

L'assurance **CampezCouvert** est facultative mais fortement recommandée, elle est facturée 2,7 % du montant total du séjour TTC, et s'ajoute à l'acompte. Elle doit être souscrite à la réservation et couvre les accompagnants déclarés sur le contrat de réservation, toute modification entrainera l'annulation du contrat. Voir les conditions générales d'assurances et les garanties sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com). **Sans cette assurance vous ne serez remboursés d'aucune des sommes versées si vous annulez ou si vous écoutez votre séjour.**

En cas de sinistre : vous devez avertir le camping impérativement dans les 24 heures et vous avez 5 jours pour envoyer votre déclaration de sinistre à CampezCouvert par e-mail, par fax ou par courrier.

#### **CONDITIONS D'ANNULATION :**

Le client doit impérativement informer le camping par courrier ou par email.

**Plus de 30 jours avant votre date d'arrivée** : le montant de votre acompte sera retenu ainsi que les frais de réservation et d'assurance.

**Moins de 30 jours avant votre date d'arrivée** : le montant total de votre séjour sera retenu ainsi que les frais de réservation et d'assurance.

**Si vous avez souscrit l'assurance annulation, c'est elle qui se charge du remboursement des sommes versées (hors frais de réservation et d'assurance) aux conditions fixées par Campez Couvert.**

**En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant**, sauf en cas de force majeure pour des raisons de sécurité, le client sera intégralement remboursé des sommes versées conformément à l'article R132-2 du code de la consommation. Cependant, cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts. En cas d'expulsion pour non-respect du règlement intérieur, un remboursement au prorata des jours non consommés pourra être demandé par le client.

#### **HEURES D'ARRIVEE ET DE DEPART :**

En basse saison les jours d'arrivée et de départ sont libres, aux heures d'ouverture de l'accueil.

Les emplacements sont disponibles à partir de 13 heures et doivent être libérés avant 11 heures, en cas de départ au-delà de l'heure prévue, une journée supplémentaire sera facturée.

Les hébergements locatifs sont disponibles à partir de 16 heures et doivent être libérés avant 10 heures sur rendez-vous pour l'état des lieux de sortie, en présence du responsable de la location. En haute saison, les locations se font uniquement de samedi à samedi. Nous prévenir en cas d'arrivée après 20 heures.

Pendant le séjour le client est responsable de ses objets personnels (vélos ...), le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

#### **DEPOT DE GARANTIE :**

Une caution de 250 € (chèque ou carte bancaire), non encaissable, vous sera demandée à l'arrivée pour chaque hébergement locatif. Elle vous sera restituée au départ après visite de sortie, déductions faite du coût du matériel manquant ou détérioré et du forfait ménage de 60 € si la location n'est pas rendue en parfait état de propreté. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

#### **INFORMATIQUE ET LIBERTE (CNIL) :**

Les informations et données nécessaires à la gestion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers, elles restent confidentielles. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez, sur simple demande écrite, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant.